

## Laboratoire d'essais des matériaux et structures (LEMS)

### Conditions générales du laboratoire LEMS

#### 1. DOMAINE D'APPLICATION

Les conditions générales ci-après précisent le déroulement des essais de laboratoire. Sauf accord particulier fixé au préalable par écrit ou email, tous les essais sont réalisés dans le cadre des présentes conditions générales.

#### 2. DEMANDE D'ESSAIS

Aucun échantillon pour essai ne peut être traité par le laboratoire sans être accompagné par l'offre dûment datée et signée. Ce document fait office de contrat entre le client et le laboratoire.

#### 3. MODIFICATION DE LA DEMANDE

Toute modification de la demande d'essais émanant du client doit être communiquée au laboratoire par écrit ou email. En cas d'annulation, les travaux (préparation, essais, ...) déjà effectués seront facturés

#### 4. DÉROULEMENT DE L'ESSAI

4.1 Le laboratoire prend les mesures nécessaires pour fournir les résultats selon les délais indiqués dans l'offre. En cas de force majeure, le laboratoire n'est pas tenu de les respecter : le cas échéant aucun dédommagement ne sera alloué.

4.2 Le client peut en tout temps s'informer de l'état d'avancement de ses essais, des procédures générales relatives à l'essai. Il peut s'il le souhaite et si le déroulement de l'essai le permet être présent lors de l'exécution de l'essai ou d'une partie de l'essai.

#### 5. RAPPORT D'ANALYSE

5.1 Le rapport d'essai est envoyé au client par voie électronique non crypté. Si le client n'est pas d'accord avec le mode d'envoi, il doit le préciser lors de la demande d'analyse.

5.2 Le rapport est signé numériquement à l'aide du système suisse ID.

5.2 Sur demande du client, le rapport peut être envoyé par courrier postal.

#### 6. RÉCLAMATIONS

Les réclamations liées aux résultats peuvent être adressées dans un délai de 30 jours suivant la réception du rapport soit verbalement soit par courrier postal soit par courriel à l'adresse e-mail suivante :

LEMS  
HEPIA  
Rue de la Prairie 4,  
1202 Genève  
lems.hepia@hesge.ch

#### 7. ARCHIVAGE

Sauf demande expresse du client, les échantillons soumis à un essai destructif sont éliminés dès la fin des essais. Les échantillons soumis à des essais non destructifs sont conservés pendant 2 mois.

#### 8. CONFIDENTIALITÉ

Le laboratoire garantit la confidentialité des données. Sans accord du client, le laboratoire ne transmet aucun rapport d'analyse à des tiers.

Les résultats peuvent être utilisés de manière anonyme à des fins statistiques. Dans ce cas, il ne sera pas possible de remonter jusqu'au client.

#### 9. FOR JUDICIAIRE

Le for judiciaire pour les deux parties contractantes est à Genève.

Genève, Janvier 2018